# CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DIT HÔPITAL DU BOCAGE

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Dijon
2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

Dossier IA21000931 réalisé en 2002 revu en 2007

Auteur(s) : Claudine Hugonnet-Berger, Alain Morelière

## Historique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'architecte Michel Roux-Spitz (1888-1957), alors chargé de la reconstruction de la ville de Nantes (comprenant un hôpital), fut appelé à Dijon pour édifier un bloc hospitalier. Il en dressa les plans en 1953-1954, avec la collaboration de l'architecte dijonnais Roger Martin Barade. La pose de la première pierre eut lieu le 18 décembre 1954. Le projet fut présenté par Camille Gérard, dès février 1955, dans le n° 113 de "Techniques hospitalières" : "Loin du bruit de la cité, mais à proximité du centre, sur un vaste terrain de 18 hectares acquis récemment, jouissant d'une exposition exceptionnelle et d'une vue admirable, sera édifié le nouveau bloc hospitalier, dont les petites chambres de six, deux et un lits s'éclaireront en plein soleil sur un parc boisé qui ne pourra masquer un panorama très étendu. Des considérations d'ordre, de sécurité et de discipline, associées à ces nécessités d'aération et d'éclairement les plus favorables, ont orienté l'étude générale de ce nouvel hôpital vers une tendance proprement française, celle des compositions centrées, non symétriques, due ici au talent de M. Roux-Spitz, architecte, Premier Grand Prix de Rome. Tenant ainsi compte du bien-être des usagers, maintenant un contrôle aisé et centralisé de toutes les circulations, assurant à chaque élément de travail et de repos le maximum de calme et d'ordre indispensables, a été adoptée une forme de plan en T dont les ailes sont en culs-de-sac spécialisés, fonctionnant autour d'un hall central assurant toutes les liaisons rapides entre les services des escaliers, monte-malades et ascenseurs. C'est ainsi qu'à chaque étage et dans chaque aile, chaque service, sur un plan horizontal, forme un véritable bloc fonctionnel complet. Il comporte, partant de son hall central d'accès, des ailes rayonnantes, contenant tous les éléments essentiels de sa clinique. Chaque service a, de ce fait, à la fois réunis et indépendants, d'une part ses ailes d'hospitalisation et, d'autre part, sa consultation, son bloc opératoire et ses services utiles. Tous ces services et cliniques ainsi satisfaits par leur superposition, déterminent des corps de bâtiment formant de véritables blocs fonctionnels à nombreuses liaisons verticales qui sont : le bloc d'hospitalisation, le bloc des consultations, le bloc opératoire, le service des morts, etc. Ces dispositions ont pour conséquence et avantage que le malade traité dans un service de clinique trouve, sans transports verticaux, l'essentiel des services qui doivent concourir à son traitement. Il n'aura été transporté verticalement que pour des cas spéciaux. Les étages d'hospitalisation se divisent en quatre unités de soins de 25 lits chacune. Dans chaque unité de soins, véritable unité fonctionnelle, et sur la façade opposée à celle des chambres, se trouvent toutes les installations techniques et services nécessaires à la vie de cette unité. Ces unités de soins superposées sont alimentées par deux cuisines placées à l'étage supérieur, permettant ainsi une distribution extrêmement rapide des aliments chauds, et desservant directement les restaurants situés au 5e étage qui profitent de larges terrasses". Au rez-de-chaussée furent répartis l'administration, les cabinets de consultation des spécialistes, deux unités d'hospitalisation réservées aux cancéreux (50 lits), les chambres des internes, la pharmacie et le local de stérilisation. Au sous-sol était installé le centre de radio-diagnostic et d'électro-radiologie (bénéficiant d'un éclairage naturel grâce à un saut-de-loup, à l'est). Au premier étage, ainsi qu'au deuxième, étaient établies quatre unités de chirurgie et leur bloc opératoire. Le troisième, comme le quatrième, était occupé par quatre unités de médecine. Au cinquième, c'est-à-dire au niveau des terrasses, étaient établies deux cuisines ainsi que les restaurants des internes et du personnel. Les services techniques (chauffage, production d'eau chaude, ateliers, distribution d'oxygène...), l'économat, les magasins, la réception des livraisons, la "gare centrale des circulations de sous-sol", ainsi que les services de désinfection et d'incinération avaient été groupés à l'est du terrain afin que les fumées épargnent les bâtiments d'hospitalisation. L'établissement fut inauguré le 1er décembre 1962, huit ans après la pose de la première pierre : il comptait alors 486 lits. Au cours des décennies suivantes, il fut complété par un hôpital pour enfants, une maternité (130 lits répartis dans 106 chambres), l'école d'infirmières, le centre de transfusion sanguine, le bâtiment des urgences, un pavillon pour l'administration, un pavillon abritant le logement de fonction du directeur, et l'internat des élèves sage-femmes. En 2004-2008, dans le cadre de la désaffectation de l'ancien hôpital général et du transfert de ses services sur le site du Bocage, le centre

hospitalier régional et universitaire s'est étendu, faisant l'objet de transformations importantes, et d'une nouvelle construction d'après le projet "Bocage central" établi par l'agence "Groupe 6" (bâtiment de huit niveaux, totalisant 65 000 m2).

**Période(s) principale(s) :** 3e quart 20e siècle
**Dates :** 1954 (daté par source)

**Auteur(s) de l'oeuvre :**
Michel Roux-Spitz (architecte, attribution par source), Roger-Martin Barade (architecte, attribution par source)

## Description

Plan régulier en T dont les ailes sont légèrement incurvées. Façade en béton revêtue de plaques de pierre calcaire, carrées, agrafées. Fenêtres de fabrication américaine, en aluminium, dont le double vitrage inclut un store vénitien (entre les deux verres).

### Eléments descriptifs

**Murs :** béton, calcaire, revêtement
**Toit :** béton en couverture, matériau synthétique en couverture
**Plan :** plan régulier
**Etages :** sous-sol, 6 étages carrés
**Élévation :** élévation à travées
**Escaliers :** escalier intérieur, escalier tournant à retours, en maçonnerie;
**Autres organes de circulations :** ascenseur

## Informations complémentaires

**Thématiques :** patrimoine hospitalier

**Aire d’étude et canton :** Bourgogne

**Dénomination :** centre hospitalier universitaire

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue d'ensemble.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20002100896ZA
Date : 2000
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue depuis l'entrée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20092100499NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue depuis l'entrée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20092100481NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Guérite d'entrée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20092100488NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue latérale.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20002101064ZA
Date : 2000
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue du bâtiment d'entrée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20092100483NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Corps principal, élévation sur le boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, vue générale.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20052101610NUC2A
Date : 2005
Auteur : Alain Morelière
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Corps principal, élévation sur le boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, vue générale.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20052101609NUC2A
Date : 2005
Auteur : Alain Morelière
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue latérale.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20002101065ZA
Date : 2000
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Aile gauche.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20002101066ZA
Date : 2000
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Vue du bâtiment d'entrée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20002100897ZA
Date : 2000
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Entrée du bâtiment et aile droite.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20092100489NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Entrée principale de l'hôpital et son auvent.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20052101611NUC2A
Date : 2005
Auteur : Alain Morelière
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

**Entrée principale de l'hôpital et son auvent, vue en contre-plongée.**
21, Dijon, 2 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

N° de l'illustration : 20052101612NUC2A
Date : 2005
Auteur : Alain Morelière
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine